



Société des Hispanistes Français de l'Enseignement Supérieur

<http://www.hispanistes.org>

Perpignan, le 11 juillet 2012

Présidents (1962-1981)

† Marcel BATAILLON
† Noël SALOMON
† Henry BONNEVILLE

Présidents d'Honneur

Augustin REDONDO
Jean-François BOTREL
Nadine LY
Michel MONER
Jean-Pierre CLÉMENT
Jacques SOUBEYROUX
Georges MARTIN
Geneviève CHAMPEAU

Christian LAGARDE
Université de Perpignan
Président

Erich FISBACH
Université d'Angers
Vice-président

Ilda MENDES DOS SANTOS
Université Paris 3
Vice-présidente

Philippe MEUNIER
Université de Lyon 2
Vice-président

Isabelle ROUANE SOUAPULT
Université de Provence
Secrétaire générale

Sarah VOINIER
Université d'Artois
Trésorière

Karim BENMILLOUD
Université de Montpellier 3
Secrétaire

Amélie PIEL
Université de Tours
Secrétaire

Philippe RABATE
Université de Paris Sorbonne
Secrétaire

Marc ZUILI
Université de Versailles
Secrétaire

Le Président

À Monsieur le Ministre
de l'Education Nationale

Objet : concours de recrutement de portugais

Monsieur le Ministre,

La Société des Hispanistes Français, qui regroupe la très grande majorité des enseignants-chercheurs de l'enseignement supérieur dans le domaine des langues ibériques, a pris connaissance de la liste, récemment publiée, des postes mis aux concours du CAPES et de l'Agrégation. Elle déplore une nouvelle fois l'absence du portugais, une situation contraire à tous les engagements de l'État français et d'autant plus incompréhensible que le portugais est la seule langue pour laquelle les concours ne sont pas ouverts cette année.

Le recrutement de professeurs titulaires de portugais est devenu, en France, l'exception. Depuis la session 2008, il n'a été procédé à aucun recrutement au CAPES et la dernière session d'Agrégation remonte à 2010. À l'échelle de la décennie passée, la somme des postes ouverts est dérisoire. Vous comprendrez l'asphyxie qui en découle, à la fois en termes de personnels qualifiés pour transmettre cette langue, les cultures qu'elle représente, et former le vivier des enseignants de demain, mais aussi en termes d'attractivité de la discipline. Or cette disparition programmée va à l'encontre de la place significative qu'occupe aujourd'hui la langue portugaise, en France et dans le monde.

En dépit d'une politique d'assèchement de l'offre à l'école élémentaire et dans les établissements du secondaire, la demande concernant l'apprentissage du portugais existe. En témoigne la progression régulière des effectifs (+ 5% par an selon les statistiques officielles). La conséquence est que les écoles, collèges et lycées peinent à répondre à cette demande, étant donné la difficulté à recruter des enseignants aux compétences reconnues. Partout on doit faire appel à des contractuels et à des vacataires. Il en est de même dans les établissements supérieurs, universités mais aussi écoles de commerce et d'ingénieurs, ou d'études stratégiques comme les IEP, qui ont, eux, une vision très lucide des enjeux culturels, économiques et politiques du monde lusophone. Le portugais, dont la dimension n'est pas qu'européenne, est en effet la quatrième langue de la mondialisation ; l'essor du Brésil devenu la 6^e puissance mondiale, les promesses de l'Angola et du Mozambique en matière de développement, constituent des atouts certains pour l'avenir.

À l'heure où le gouvernement récemment formé et auquel vous appartenez, déclare vouloir privilégier la jeunesse, l'éducation et les investissements d'avenir, les autorités françaises ne peuvent plus se contenter d'affichages¹ sans veiller à redresser la situation de l'enseignement du portugais. Les échanges scientifiques s'intensifient, l'enseignement supérieur brésilien a lancé un vaste programme de mobilité internationale pour ses étudiants (Sciences sans frontières), les marchés s'ouvrent, les entreprises françaises nouent de nouveaux

¹ Cf. l'engagement sur les échanges entre la République française et la République portugaise, signé le 12 juin 1970 à Lisbonne, et actualisé en avril 2008 ; l'Année du Brésil en France en 2005 ; celle de la France au Brésil en 2009 ; le protocole de coopération entre les États français et brésilien sur « la promotion réciproque des langues dans l'enseignement » signé le 25 mai 2006 à Brasília.

partenariats ; et l'État français se tiendrait à l'écart de ces mutations en ne se donnant pas les moyens de recevoir les chercheurs lusophones de demain, ni de préparer sa propre jeunesse à des séjours dans leurs pays.

Restaurer la place du portugais dans notre système éducatif, c'est accorder à la variété des cultures l'importance qu'elle mérite et que vous avez toujours fait valoir dans votre programme ; c'est contribuer au redressement de notre économie ; c'est se donner les moyens d'une diversification de la coopération scientifique et technique ; c'est enfin adresser un signal fort aux forces émergentes du monde contemporain. Cela passe par la reprise planifiée du recrutement d'enseignants de la discipline et donc, dès cette année, par l'amendement de la liste des postes afin d'y inclure le portugais.

En espérant que vous serez sensible à nos préoccupations, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes respectueuses salutations

Christian Lagarde

Société des Hispanistes Français
Siège social : Institut d'Études Ibériques et ibéro-américaines
Université Michel de Montaigne –Bordeaux 3
Campus Universitaire 33607 PESSAC
Adresse électronique : lagarde@univ-perp.fr